

Commission des routes et domaines.

Préavis 49/2014

Concernant une demande de crédit de Frs 27'000.-
TTC pour financer divers travaux de réfection de
Routes et chemins communaux

Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le 05.08.2014, avec M Gérard Girardet représentant de la
Municipalité pour ce préavis.

Suite a notre discussion, nous avons pu juger de la nécessité de l'entretien courant de ces
zones dégradées par le climat et la circulation régulière dans notre village.

Le procédé retenu devrait être plus résistant que les formules déjà utilisées par le passé,
en effet ils vont travailler toute l'épaisseur du bitume ce qui évitera une dégradation rapide de
ces zones affaiblies.

Deux devis comparatifs examinés présentent une différence de quelque 15'000.- Fr.

En choisissant le plus avantageux M. Girardet nous a assuré que cela ne porterait pas
préjudice à la qualité du travail qui sera contrôlé et garanti pour au moins une année.

Au vu de ce qui précède :

**La commission des routes et domaines vous propose d'accepter le préavis N°49/2014 tel
que présenté.**

N.Bolay



F.Meier

F.Baumgartner

O :Sutton



F.Von Der Weid

CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Objet : **Préavis 49/2014**
Demande de crédit de CHF 27'000,-- TTC pour financer divers travaux de
réfection de routes et chemins communaux

Séances : 18 août 2014

Présents : M. G. Girardet, M. G. Richard, M. J. Zucchello et M. C. Bürki ainsi que la Commission des Finances.

La Commission des Finances s'est réunie avec la Municipalité afin de discuter de ce préavis s'élevant à CHF 27'000,-- TTC pour le financement de divers travaux de réfection des routes et chemins communaux.

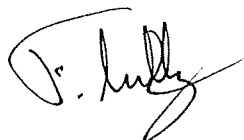
La Commission a eu entre les mains les différents devis en relation avec les travaux prévus et confirme que la Municipalité a opté pour le moins cher.

Il est indispensable de maintenir nos routes dans un état correct avant l'hiver. En effet, l'eau s'infiltre dans les fissures et avec l'effet du gèle, le goudron éclate formant rapidement des dégâts encore plus importants.

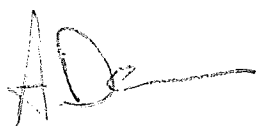
Dans le montant de ce préavis, la Municipalité a prévu CHF 2'000,-- TTC pour des imprévus.

La Commission des Finances recommande au Conseil :

1. **D'accorder** un crédit de **CHF 27'000,-- TTC** à la Municipalité pour financer la réfection de divers travaux de réfection de routes et chemins communaux.
2. De financer ces travaux par la trésorerie courante avec amortissement direct dans l'année en cours.



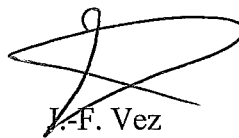
F. Luthy
Rapporteur



A. Darmon



P. Payne



J.-F. Vez



A. Von Wyl